

Visa de Mme la Directrice générale f.f.

PROJET DE DELIBERATION – CONSEIL COMMUNAL DU 16 DECEMBRE 2019.

SEANCE PUBLIQUE

N°00- ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – Ecole communale de Lambermont – Projet d'établissement 2019/2022 - Approbation.

LE CONSEIL,

Vu le Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement et les structures propres à les atteindre ainsi que ses modifications ultérieures;

Vu le Décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre du plan de pilotage des établissements scolaires ;

Considérant que le projet d'établissement des écoles communales doit être revu, sur base des dispositions qui intégrées dans le plan de pilotage ;

Attendu que la Direction de l'école communale de Lambermont a dû s'investir dans les nouvelles missions liées à l'élaboration du plan de pilotage et a ainsi amender son projet d'établissement;

Attendu que le projet d'établissement 2019/2022 de l'école communale de Lambermont a été soumis d'une part au Conseil de participation en date du 11 mars 2019 et, d'autre part, à la Commission Paritaire Locale (COPALOC) en sa séance du 14 novembre 2019 ;

Attendu que l'avis rendu par ces deux assemblées est, unanimement, favorable ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que ce projet d'établissement a été présenté au Collège communal en sa séance 3 décembre 2019 en vue d'être soumis au Conseil communal ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame BELLY, Echevine en sa séance du 4 décembre 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

APPROUVE :

Le projet d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire de l'école communale de Lambermont 2019/2022.



Projet d'établissement Ecole de Lambermont



2019 - 2022

Rêver

Lire

Penser

Expérimenter

Découvrir

Rencontrer



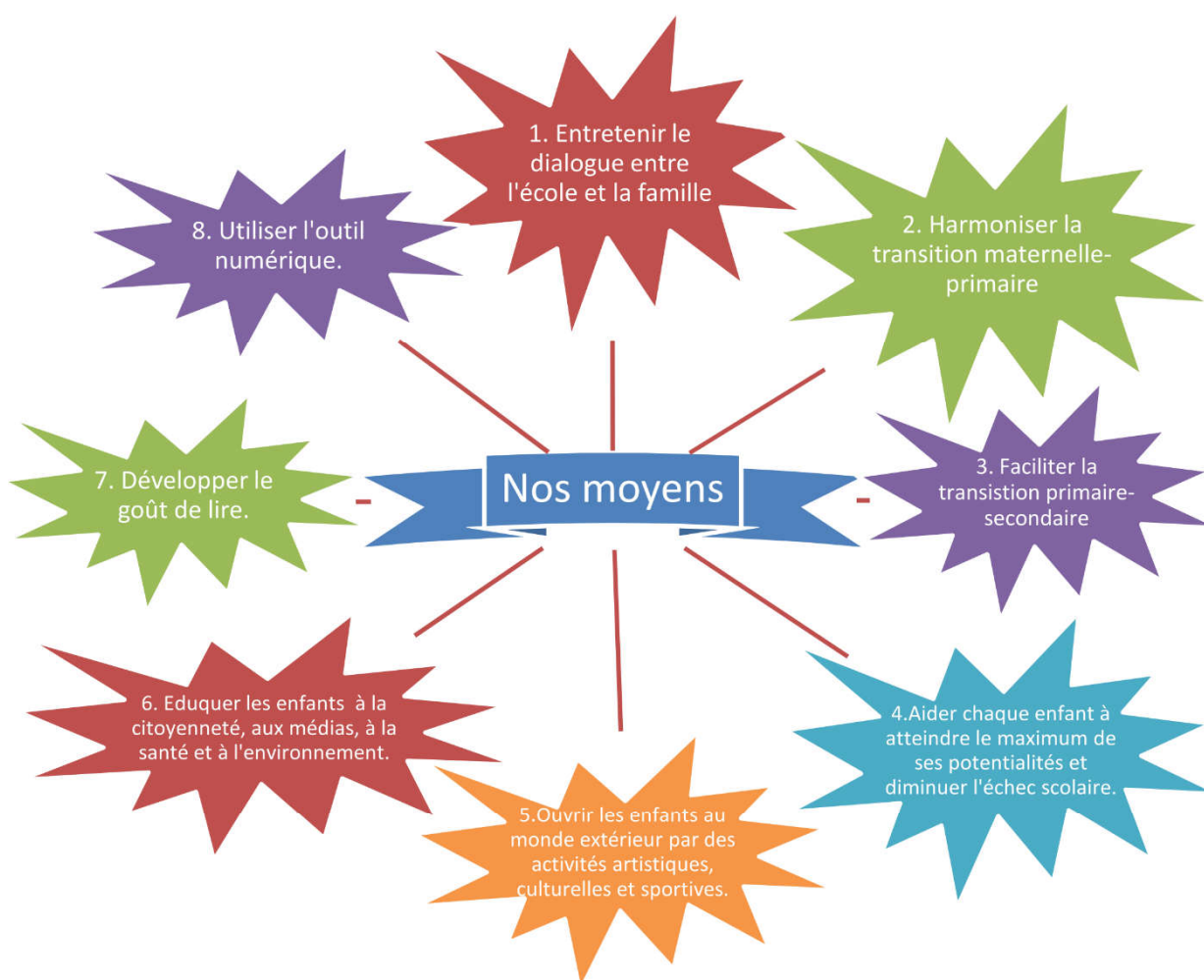
...

Ecole de Lambermont...

...votre choix est le bon !

Nos objectifs

1. Centrer toute notre action sur l'enfant, avec ses besoins, ses forces, ses envies, ses intérêts et ses devoirs.
2. En faire une personne épanouie et responsable.
3. Mettre tout en œuvre pour que chaque élève maîtrise les savoirs et les compétences de base lui permettant d'aborder le secondaire avec sérénité.



Notre projet d'établissement a été réalisé par l'équipe pédagogique et la direction, approuvé par le Conseil de Participation, la COPALOC et validé par le conseil communal

Privilégier les activités artistiques, culturelles et sportives

- Assister à un spectacle de cinéma, de théâtre, de musique.
- Visites : musée, expositions.
- Participation aux activités sportives organisées par la F.S.E.O. et l'échevinat des sports.
- Collaboration avec le Tennis Club de Lambermont.
- Journée sportive à la Fraineuse pour les élèves du degré supérieur.



Collaboration avec les Parents

- Des réunions collectives ou individuelles sont organisées durant l'année scolaire pour permettre une bonne collaboration parents/enseignants.
- Disponibilité des enseignants.
- Cahier de communication en maternelle.
- Collaboration avec les parents lors des activités parascolaires.



Différencier les apprentissages pour diminuer l'échec scolaire

- Matériel et pratique didactique adaptés en fonction des difficultés.
- Adopter des pratiques qui permettront de sécuriser l'enfant, de contribuer à l'amélioration de ses apprentissages et de le valoriser.
- Concernant l'intégration : Conformément à l'art 67 du décret mission, l'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas chaque demande d'intégration et à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour en assurer les chances de réussite. Un dossier comportant les modalités pratiques est en projet.

Initier l'enfant aux nouvelles technologies

- Utilisation du TBI.
- Classe « informatique » avec une quinzaine d'ordinateurs.



Rencontre autour du livre

- Donner du sens et du plaisir à la lecture en variant les contacts avec le livre et l'écrit.
- Visite régulière au bibliobus.
- Le quart d'heure de lecture plaisir, deux fois par semaine, dans toutes les classes
- Boîte à livres dans l'école.
- Lecture des grands chez les petits.
- Animations diverses : prix Versele, la petite Fureur, ...



Apprendre à vivre ensemble dans le respect et la tolérance

- Classes vertes organisées dans le degré supérieur.
- Délégués d'école.
- Gestion de conflits par une éducatrice.

Devenir des citoyens responsables et solidaires

- Agir pour l'environnement : projet zéro déchet, collations saines, « je bois de l'eau ».
- Valoriser les actions d'entraide.



Harmoniser les transitions

- Collaboration ponctuelle entre classes de différents niveaux pour certaines activités.
- Collaboration 3ème maternelle / 1ère primaire.
- Journées de découvertes des écoles secondaires pour les élèves de 6ème année.
- Continuité des apprentissages : matériel et fardes ou référentiels qui suivent l'enfant d'une année à l'autre.